



Responsable de l'Etablissement :
Jean-Baptiste HACQUIN

Créé en 1967, l'Institut Médico Pédagogique Espérance accueille des enfants en situation de handicap bénéficiant d'une notification d'orientation émise par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées de la Moselle et des départements limitrophes.

L'accueil à l'IMP s'appuie sur un Plan Personnalisé de Compensation du Handicap incluant, outre la notification d'orientation de la MDPH, le Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).



Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site
de l'association :
<https://www.cmsea.asso.fr>

Siège social :

47 rue Dupont des Loges
CS 10271
57006 METZ CEDEX 01

☎ 03.87.75.40.28
📠 03.87.37.30.30
@ servicecentral@cmsea.asso.fr
🌐 www.cmsea.asso.fr



IMP ESPÉANCE



6 rue de la Croix de Lorraine
57070 METZ PLANTIÈRES

☎ : 03.87.74.36.45
📠 : 03.87.74.23.49
@ : imp.esperance@cmsea.asso.fr



Effectif :

L'IMP Espérance est autorisé à fonctionner pour un effectif de 24 places mixtes en semi-internat. La structure fonctionne en moyenne 208 jours par an du lundi au vendredi. L'agrément permet l'accueil de 12 enfants porteurs de Troubles du Spectre Autistique et 12 enfants déficients intellectuels.

Public :

Garçons et filles âgés de 6 à 14 ans en situation de handicap. Actuellement, la structure accueille des enfants majoritairement porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)).

La nature de leur handicap :

Les enfants sont en situation de handicap en raison d'une altération des fonctions intellectuelles (déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés) et/ou de Troubles du Spectre de l'Autisme pouvant être un syndrome autistique caractérisé.

Les troubles associés :

troubles psychiques, altération de fonctions sensorielles, altération de fonctions physiques, pluri handicap.

Les contre-indications :

troubles psychiatriques non stabilisés pouvant créer un danger pour l'enfant lui-même et pour les autres, épilepsie non stabilisée, certaines pathologies organiques nécessitant des soins infirmiers en journée.

Equipe pluridisciplinaire :

Personnels éducatifs, médecin psychiatre, psychologue, orthophonistes, psychomotriciens, médecin généraliste, enseignants spécialisés, personnels des services administratifs ainsi que des services généraux assurant la restauration, l'entretien et la sécurité des locaux.

Tarificateur :

ARS Moselle
Dotation au 12^{ème} dans le cadre d'un CPOM.

Financiers :

Organismes de Sécurité Sociale
(CPAM, MGEN, MSA ...)



Ainsi, **l'accompagnement des enfants** s'organise autour et/ou au sein :

- d'une **unité d'enseignement** dotée de 2 professeurs des écoles dont une classe délocalisée.



Cette unité permet de dispenser des apprentissages scolaires par groupes de niveaux avec un soutien individuel en fonction du Projet Individuel d'Accompagnement. Les enfants de l'IMP partagent des temps communs avec les enfants scolarisés dans le groupe scolaire de Metz Plantières (la structure jouxte le groupe scolaire). Des inclusions avec les classes du groupe scolaire peuvent être mises en place autour de supports spécifiques (art visuel/chant/sport) selon les besoins des enfants ;

- de **2 groupes d'accueil** encadrés par des personnels éducatifs au sein desquels chaque enfant peut acquérir une autonomie, des gestes essentiels de la vie quotidienne et des prérequis grâce à ses activités spécifiques en fonction de son niveau et de son âge. Ces groupes accueillent tous des enfants porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme. Ils utilisent des méthodes spécifiques à cette prise en charge : PECS, TEACCH, communication concrète ;
- d'un **espace Snoezelen** qui permet de travailler autour de la construction psychocorporelle dans un cadre contenant et une relation individualisée ;
- d'un **pôle médical et thérapeutique**.